

# Actualités européennes

## Les revues de Solvabilité II

Jean Nicolini  
Service des affaires internationales assurances

# Sommaire

## ☐ Les deux clauses de revue de Solvabilité II

- La revue 2018
- La revue 2020

## ☐ Zoom sur la non-vie

## ☐ Les autres actualités européennes

# Deux clauses de revue

- ❑ **Solvabilité II intègre deux clauses de revue :**
  - Une revue en 2018 portant principalement sur le SCR
  - Une revue en 2020 portant sur les mesures du paquet branches longues
  
- ❑ **Ces clauses étaient prévues pour deux raisons :**
  - Profiter de l'expérience des premières années de S2
  - Obtenir un accord large dans un contexte de négociation tendu
  
- ❑ **Sur ces deux revues, il est attendu qu'EIOPA propose à la COM d'éventuelles modifications**

# Sommaire

## ☐ Les deux clauses de revue de Solvabilité II

- La revue 2018
- La revue 2020

## ☐ Zoom sur la non-vie

## ☐ Les autres actualités européennes

# La revue de 2018

- ❑ **Le périmètre de cette revue a été précisé par la COM à l'occasion de deux *call for advice* (CfA) envoyés à EIOPA**
  - 1<sup>er</sup> en juillet 2016 / 2<sup>nd</sup> en février 2017
  - Ces *call for advice* sont publics
  
- ❑ **Trois axes principaux :**
  - Simplifier la formule standard
  - Corriger les incohérences techniques qui ont pu être identifiées durant la première année d'application de Solvabilité II
  - Supprimer les éventuelles contraintes au financement de l'économie qui seraient injustifiées

# Le premier CfA

- **Le premier CfA était axé sur la cohérence et la simplification de la Formule Standard :**
  - Pertinence de certains paramètres :
    - En particulier modules santé, non vie et vie
  - État des lieux des difficultés rencontrées et juger de la pertinence de simplifier :
    - Entre autres : simplifications, transposition, capacité d'absorption des pertes, risque de contrepartie, techniques d'atténuation des risques
  - Pertinence d'une revue de la classification des fonds propres
  - Évaluer si le taux de 6% pour le calcul de la marge pour risques est pertinent

# Le second CfA

- ❑ **Le second CfA est axé sur le financement de l'économie**
  
- ❑ **La Commission demande à EIOPA :**
  - Des critères pour que des dettes non notées soient soumises à un choc identique à un simple A.
  - Des critères pour soumettre à un choc de 39% des actions non cotées
  - Un état des lieux de l'utilisation des dispositions spécifiques aux titres stratégiques (soumis à un choc de 22%)
  
- ❑ **Une consultation EIOPA est en cours. Réponse attendue pour le 24 mai.**

# Que fera EIOPA ?

## □ EIOPA répondra à la Commission sous la forme de deux rapports :

- Un premier rapport remis en octobre 2017 sur les éléments ne nécessitant pas (ou peu) de données quantitatives
- Un second rapport nécessitant davantage l'utilisation de données quantitatives en février 2018
- Les réponses EIOPA seront préalablement soumises à consultation publique

## □ Sur quelles données ?

- QRT day one et premier jeu complet de QRT (mai 2017)
- Demandes spécifiques (notamment la triple collecte de début 2017)
- Autres consultations de l'industrie



# Calendrier

**Juillet 2016 et  
février 2017**

demande  
d'avis de la  
COM

**24 mai 2017**

Fin de la  
consultation  
sur les  
actions et  
dettes non  
cotées/ratées

**Décembre  
2018**

Publication  
d'un  
amendement  
au règlement  
délégué par la  
COM

**Décembre  
2016**

lancement de  
la triple  
collectes de  
données

**Octobre 2017  
-février 2018**

réponse en  
deux temps  
de l'EIOPA à  
la COM

# Les collectes d'informations

- ❑ **La triple collecte du premier trimestre 2017 :**
  - Une consultation publique (*consultation paper*) pour avoir un retour du marché (3 mars 2017)
  - La collecte de données auprès des organismes (29 mars 2017)
  - Une collecte d'informations à destination des autorités de contrôle nationales (mi-avril 2017)
  
- ❑ **Consultation en cours (remise le 24 mai) sur les actions non cotées et dettes non ratées**
  
- ❑ **Une collecte à venir sur les investissements stratégiques**

# Sommaire

## ☐ Les deux clauses de revue de Solvabilité II

- La revue 2018

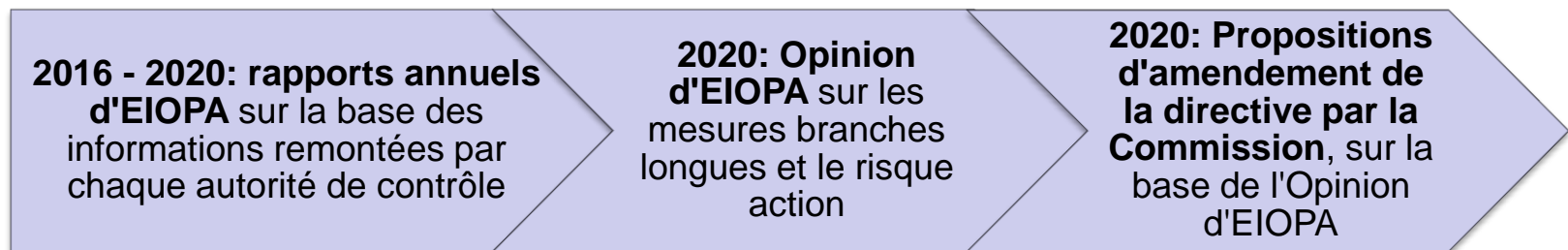
- La revue 2020

## ☐ Zoom sur la non-vie

## ☐ Les autres actualités européennes

# La revue de 2020

- ❑ **Les mesures du paquet branches longues doivent faire l'objet d'une revue d'ici 2020.**
  - D'ici 2020, EIOPA doit remettre annuellement un rapport sur l'utilisation et l'impact de ces mesures au Parlement européen, à la Commission et au Conseil.
- ❑ **Objectifs de la revue:**
  - S'assurer de l'efficacité de ces mesures
  - S'assurer qu'elles ne produisent pas d'effets pervers



# Objectifs de la revue

## ❑ Deux manières de voir cette revue :

- Opportunité pour changer en profondeur les règles du jeu alors que S2 est en application depuis moins d'un an et demi
- Opportunité de corriger à la marge le régime sur les éléments qui apparaissent comme trop compliqués ou, de manière probante, mal calibrés

## ❑ Les différents acteurs semblent privilégier le second objectif...

# Sommaire

## □ Les deux clauses de revue de Solvabilité II

- La revue 2018
- La revue 2020

## □ Zoom sur la non-vie

## □ Les autres actualités européennes

# Mars 2017 : collecte de données

## □ Périmètre de cette collecte :

- Risques de primes et réserves en non-vie sur 5 LoB :
  - Frais médicaux
  - *Workers' compensation*
  - Crédit et cautionnement
  - Protection juridique
  - Assistance
- Risque catastrophe d'origine humaine
  - Pour alimentation de la CAT Joint Task Force (superviseurs + industrie + fournisseurs de modèles + courtiers)

# Mars 2017 : collecte de données

## □ Une bonne participation du marché français...

- 61 organismes ont soumis des données :
  - 10 portefeuilles *assistance*,
  - 7 portefeuilles *crédit et cautionnement*,
  - 37 portefeuilles *frais médicaux*,
  - 23 portefeuilles *protection juridique*
- Tous types d'organismes confondus (petits, moyens, gros)
- La participation est parmi les meilleures en Europe !

## □ ...qui devrait permettre de peser sur le recalibrage



# Les autres chantiers sur la non-vie

## ❑ Liste non exhaustive !

- Clarification de certains textes
  - Notamment le volume dans le risque de primes
- Prise en compte de la réassurance non-proportionnelle
  - Pour l'instant : facteur forfaitaire de 80% sur certaines LoBs
- Simplification du risque de contrepartie (pour traitement de la réassurance)
  - Module complexe pour une contribution au SCR total relativement faible

## ❑ Ces chantiers seront alimentés par les réponses de l'industrie au *discussion paper*

- Plus de 2500 commentaires reçus par EIOPA

# Sommaire

## ☐ Les deux clauses de revue de Solvabilité II

- La revue 2018
- La revue 2020

## ☐ Zoom sur la non-vie

## ☐ Les autres actualités européennes

# Les autres actualités européennes

## □ Nouvelle méthodologie pour le calcul de l'UFR

- Publiée début avril par EIOPA
- Application au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- Mouvement annuel de l'UFR : maximum 15 bps

## □ Calibrage des *infrastructures corporate*

- Proposition de calibrage par EIOPA en juin 2016
- La Commission devrait émettre en 2017 une proposition d'amendement du Niveau 2

## □ Modification de l'ITS reporting et de la taxonomie

- Consultation EIOPA close le 8 mai
- Application prévue dès Q4 2018